

Nanterre, le 23 mars 2026

SYNTHÈSE

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION PERMANENTE

DU LUNDI 23 MARS 2026

42 rapports ont été examinés par les membres de la Commission permanente de l'Assemblée départementale des Hauts-de-Seine.

Les élus ont voté notamment :

- Les subventions aux équipements structurants 2026
- Les subventions exceptionnelles et dotations de fonctionnement complémentaires aux collèges publics
- La convention entre le Département et France Travail 2026-2028 d'accompagnement global
- L'appel à manifestation d'intérêt Habitat inclusif - 2025 - Actualisation de la programmation 2023-2029
- Les aides départementales en faveur de la création de logements locatifs sociaux
- Les aides à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat privé
- La coopération internationale avec le Cambodge – programme de développement agricole 2026.

COMMANDE PUBLIQUE

CP 26.59 – Compte-rendu des marchés et avenants - Juillet-septembre 2025 - Compléments sur les périodes précédentes

L'assemblée départementale prend acte du compte-rendu des marchés et avenants pour la période allant de juillet à septembre 2025, avec compléments sur les périodes précédentes.

CULTURE

CP 26.60 – Subventions aux équipements structurants – 2026

Les élus départementaux approuvent l'attribution de 4,55 millions d'euros de subventions 2026 à 25 équipements culturels structurants (théâtres, festivals, musiques actuelles, arts visuels), afin de soutenir leur rayonnement, l'éducation artistique et l'accès à la culture pour tous. Les subventions, versées en deux fois pour les montants supérieurs à 50 000 euros, sont conditionnées à des indicateurs de performance et à des engagements renforcés contre les violences sexistes et sexuelles.

CP 26.61 – Association "Bouclier bleu France" - Adhésion

L'assemblée départementale approuve l'adhésion du Département à l'association Bouclier bleu France ainsi que les statuts de l'association afin d'intégrer ses musées départementaux à un réseau national et international dédié à la protection du patrimoine culturel en cas de sinistre. Cette adhésion permettra aux équipes d'accéder à des ressources (formations, exercices, journées d'étude) et de renforcer leurs compétences en conservation préventive, dans le cadre de la mise en place des plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC). La désignation d'un représentant départemental est également prévue.

CP 26.62 – Association des Amis du musée Albert-Kahn - Convention de cessions de droits

Les élus départementaux approuvent le contrat de remise de fichiers numériques et d'autorisation d'exploitation, à titre gratuit et non exclusif, de 36 photographies du musée départemental Albert-Kahn et de son jardin, réalisées par des agents du Département, au bénéfice de l'Association des Amis du musée, afin de lui permettre de contribuer à la valorisation et la promotion de l'établissement.

CP 26.63 – Associations et Sociétés d'amis - Subventions 2026

L'assemblée départementale approuve l'attribution de 35 000 euros de subventions 2026 à **quatre associations** d'amis de musées départementaux, ainsi les avenants aux conventions triennales 2026-2028, autorisant l'utilisation du domaine public et définissant les modalités de versement :

- 10 000 euros pour les Amis du musée Albert-Kahn ;
- 10 000 euros pour pour les Amis de la Maison de Chateaubriand ;
- 10 000 pour la Société des amis du musée du Grand Siècle ;
- 5 000 euros pour la Société Chateaubriand.

Ces associations, partenaires clés de la politique culturelle départementale, s'engagent à valoriser le patrimoine, diversifier les publics et mobiliser de nouveaux financements.

CP 26.64 – Musée départemental Albert-Kahn - Autorisation d'utilisation à titre gratuit - Association Urasenke-Konnichian

Les élus départementaux approuvent le renouvellement du contrat d'une durée de trois ans, portant autorisation d'utilisation, à titre gratuit, de la maison de thé intérieure « Seiyu-An » et du pavillon extérieur par l'Association Urasenke Konnichian, en vue de l'organisation de cérémonies du thé dans la tradition japonaise au musée départemental Albert-Kahn.

CP 26.65 – Musée départemental Albert-Kahn - Contrat de prêt - FRAC Île de France

L'assemblée départementale approuve le contrat de prêt **à titre gratuit** à contracter avec le FRAC Ile de France en vue de la présentation d'**une œuvre** dans le cadre d'une installation intitulée

Fogliating Memoires / Mémoires de feuilles qui sera présentée du 10 mars au 26 avril 2026 au musée départemental Albert-Kahn.

CP 26.66 – Musée départemental Albert-Kahn - Remise de fichiers numériques - Villa et jardins Ephrussi de Rothschild

Les élus départementaux approuvent le contrat de remise de fichiers numériques et d'autorisation d'exploitation, à titre gratuit et non exclusif, de reproductions de 2 autochromes à conclure entre le Département et la Villa et jardins Ephrussi de Rothschild, en vue de leur présentation dans l'exposition *Sèvres, une passion Rothschild* organisée par la Villa et jardins Ephrussi de Rothschild, en partenariat avec musée national de Céramique de Sèvres, et présentée au Mobilier National à Paris du 17 avril au 26 juillet 2026, ainsi que de leur reproduction dans le catalogue qui accompagnera la manifestation.

CP 26.67 – Musée du Grand Siècle - Convention de dépôt - Musée Girodet de Montargis

L'assemblée départementale approuve la convention de dépôt, à titre gratuit, de deux bustes en bronze du XVIII^e siècle, propriétés du musée Girodet de Montargis. Le Département accepte cette proposition de dépôt et envisage d'accueillir le dépôt effectif de ces biens dès l'ouverture du musée du Grand Siècle. Le dépôt est conclu pour une durée de cinq ans, renouvelable tacitement une fois pour la même durée de cinq ans, soit une durée totale de dix ans.

CP 26.68 – Château de Sceaux, musée départemental - Contrat de prêt - Musée des beaux-arts de Rennes

Les élus départementaux approuvent le contrat de prêt, à titre gratuit, d'une œuvre, au profit du Musée des beaux-arts de Rennes, dans le cadre de l'exposition intitulée *Roger Edgar Gillet (1924 – 2004)*, présentée du 27 juin au 20 septembre 2026.

CP. 26.69 – Château de Sceaux, musée départemental - Contrat de prêt - Musée d'Art Moderne Ludwig de Vienne

L'Assemblée départementale approuve le prêt, à titre gratuit, de deux œuvres au profit du Musée d'Art Moderne Ludwig de Vienne (mumok), en Autriche, dans le cadre de l'exposition « Terminal Piece », présentée du 20 juin 2026 au 7 février 2027.

CP 26.70 – Dispositif 1 mois, 1 œuvre - Espace socio-culturel Saad Abssi à Gennevilliers

L'Assemblée départementale approuve la convention de prêt d'œuvre du Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) conclue avec la Ville de Gennevilliers, pour le compte de l'Espace Saad Abssi, dans le cadre de l'opération « 1 mois, 1 œuvre », prévue en 2026.

CP 26.71 – Association Erda pour Insula Orchestra - Avenant n° 6 à la convention d'objectifs

L'Assemblée départementale approuve la prolongation de la convention d'objectifs et de résidence du 3 août 2020 conclue avec l'association ERDA pour Insula orchestra, ainsi que le principe du recours à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la mise à disposition du domaine public.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET NAVIGABLES

CP 26.72 – RD 7 - Saint-Cloud - Indemnisation d'une parcelle

L'Assemblée départementale approuve l'indemnisation, pour un montant de 104 130 €, dont 10 375 € au titre de l'indemnité de emploi, de la société Dassault Aviation, dans le cadre de l'expropriation de la parcelle AD 590, d'une superficie de 1 157 m², liée au projet d'aménagement de la RD 7 Suresnes – Saint-Cloud.

CP 26.73 – Antony – Cession d'une emprise

L'Assemblée départementale approuve la cession à la RATP, représentée par RATP Real Estate, d'une emprise foncière départementale de 148 m² correspondant à une partie de l'ouvrage de la nouvelle gare de la Croix de Berny à Antony (RER B) et du parvis attenant, au prix de 27 000 € HT.

TRANSPORTS

CP 26.74 – T1 Nanterre - Acquisition d'une parcelle

L'Assemblée départementale approuve l'acquisition auprès du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (Sipperec) d'une parcelle cadastrée P 10, sise 294 avenue de la République à Nanterre (T1 NR), au prix de 11 700 €, les frais d'acte, à la charge du Département, étant estimés à environ 1 500 €.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

CP 26.76 – Parc André Malraux - Nanterre - Désimperméabilisation d'une allée -Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile-de-France

L'Assemblée départementale approuve la sollicitation de deux subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France pour les travaux de désimperméabilisation d'une allée au parc départemental André Malraux à Nanterre, d'un montant prévisionnel de 230 000 € HT, ces travaux étant susceptibles d'être financés respectivement à hauteur maximale de 30 % et 40 % du montant HT des dépenses éligibles.

CP 26.77 – France Environnement - Installations de ferronneries autour de massifs végétalisés - Protocole transactionnel

L'Assemblée départementale approuve le protocole transactionnel à conclure entre le Département et la société France Environnement, prévoyant l'indemnisation de celle-ci à hauteur de 55 749,19 € HT, soit 66 899,03 € TTC, au titre des prestations supplémentaires réalisées, ainsi que le remboursement au Département par ladite société de la somme de 55 912,70 €.

ENVIRONNEMENT

CP 26.78 – Comité consultatif de la SEM-Energies92 - Désignation d'un nouveau représentant

L'Assemblée départementale abroge la délibération du 18 octobre 2024 ayant désigné Madame Agnès Pottier-Dumas en qualité de représentante du Département au sein du comité consultatif de la SEM Energies 92 et approuve la désignation de Monsieur Alexandre Bernusset en remplacement.

EAU ET ASSAINISSEMENT

CP 26.79 – Ouverture d'un site de baignade pérenne à Sèvres - Convention de subvention MGP - Etudes techniques préalables

L'Assemblée départementale approuve la signature de la convention de financement avec la Métropole du Grand Paris pour accompagner l'ouverture d'un site de baignade en eau libre dans la Seine au centre nautique départemental de l'Île de Monsieur à Sèvres, en héritage des JOP Paris 2024, cet accompagnement portant sur une participation aux investissements à hauteur maximale de 50 %, dans la limite de 1 000 000 €.

CP 26.81 – Adhésion à l'association GRAIE (Groupe de recherche, animation technique et information sur l'eau)

L'Assemblée départementale approuve les statuts de l'association GRAIE, décide de l'adhésion du Département à cette association, pour une cotisation annuelle de 769 €, et procède à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.

EDUCATION

CP 26.82 – Collèges publics - Subventions exceptionnelles et dotations de fonctionnement complémentaires - Année 2026

L'Assemblée départementale approuve l'attribution de subventions exceptionnelles aux collèges publics au titre de l'année 2026 afin de faire face à des dépenses de fonctionnement imprévues ou excédant leur capacité de financement, ainsi que l'octroi de dotations de fonctionnement complémentaires pour tenir compte des effectifs supplémentaires.

CP 26.83 – Collèges privés - Participation financière du Département au fonctionnement de l'externat - Année 2026

L'Assemblée départementale approuve la participation du Département, au titre de l'année 2026, aux dépenses de fonctionnement matériel et à la rémunération des personnels non enseignants de l'externat des collèges privés sous contrat d'association avec l'État, au titre du forfait d'externat part « matériel » et part « personnel ».

CP 26.84 – Pass+ Hauts-de-Seine/Yvelines - Affiliation de nouveaux organismes

L'Assemblée départementale approuve la liste des nouveaux organismes affiliés au dispositif Pas+.

Le dispositif Pass+ propose plusieurs services dont l'aide financière aux activités extrascolaires sportives et culturelles (100 € pour les collégiens boursiers et 80 € pour les non boursiers). Les familles bénéficiaires dépensent cette aide auprès d'organismes affiliés. Actuellement, près de 1 600 organismes sont affiliés sur le territoire des Hauts-de-Seine et de nouveaux organismes souhaitent rejoindre le dispositif.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Rapport 26.85 – SPL Citallia - Approbation des statuts mis à jour et d'un nouvel Actionnaire - Commune de Chaville

L'Assemblée départementale approuve la cession de 250 actions de la société publique locale (SPL) Citallia par le Département à la commune de Chaville pour un montant de 2 500 € ainsi que le projet de convention de cession de ces actions.

En outre, lors de sa réunion du 9 avril 2025, le conseil d'administration de la SPL Citallia a approuvé une mise à jour de ses statuts ; les modifications portent sur un assouplissement des règles de participation aux instances dans le cadre de l'application de la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France, dite « Loi Attractivité ».

SPORTS

CP 26.88 – Actions sportives scolaires - Subventions - Trophée hockey sur gazon - Avenant n° 1

L'Assemblée départementale accorde **63 000 €** de subventions à 31 collèges pour des voyages sportifs en 2025-2026, et adapte par avenant le Trophée hockey sur gazon (réduction des jours et terrains) pour maintenir sa tenue malgré les contraintes fédérales.

AFFAIRES SOCIALES – SOLIDARITÉS

CP 26.89 – Convention Département - France Travail 2026-2028 - Accompagnement global

L'Assemblée départementale approuve la convention 2026-2028 entre le Département des Hauts-de-Seine et France Travail pour un accompagnement global des demandeurs d'emploi (notamment bénéficiaires du RSA), en coordination avec la loi pour le plein emploi. Avec 22 conseillers mobilisés de chaque côté, l'objectif est d'accompagner 2 100 personnes/an vers l'emploi ou la formation, sans coût supplémentaire pour le Département (cofinancé à 40 % par le FSE+).

CP 26.90 – Aide à l'aménagement du logement pour l'accueil du premier enfant à une assistante familiale

L'Assemblée départementale accorde une aide de **2 000 €** à une assistante familiale visant à l'aménagement du logement pour l'accueil du premier enfant.

AUTONOMIE

Rapport 26.91 – Appel à manifestation d'intérêt Habitat inclusif - 2025 - Actualisation de la programmation 2023-2029

L'Assemblée départementale approuve cette mise à jour, les conventions attenantes et avenants nécessaires et attribue les aides prévues.

Ce rapport présente les résultats du deuxième appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'habitat inclusif en 2025, avec la sélection de 9 nouveaux projets (84 logements, dont 66 pour personnes âgées et 18 pour personnes en situation de handicap), pour un budget annuel de 630 000 € cofinancé à parts égales par le Département et la CNSA. Ces projets, choisis pour leur accessibilité financière, leur répartition géographique équilibrée et leur qualité d'accompagnement, s'ajoutent aux 31 projets existants, dont la programmation financière 2023-2029 est actualisée à 6,67 M€ (80 % financés par la CNSA, 20 % par le Département).

HABITAT ET RÉNOVATION URBAINE

Rapport 26.92 – Aides départementales en faveur de la création de logements locatifs sociaux

L'Assemblée départementale attribue des subventions en faveur du développement de l'offre nouvelle de logements locatifs sociaux dans les Villes de Vaucresson, Boulogne-Billancourt, Bois-Colombes, Meudon et Clichy pour un montant global de **587 077 €**.

Rapport 26.93 – Aides à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat privé

L'Assemblée départementale attribue **90 subventions** pour un montant total de **312 748 €**, au titre de l'amélioration et de l'adaptation de l'habitat privé ainsi que la prorogation d'une aide exceptionnelle de deux ans du délai d'exécution des travaux et de validité de l'aide d'un montant de **46 972 €** attribuée à un syndicat de copropriétaires sur la Commune de Clichy-la-Garenne.

Rapport 26.94 – Approbation de conventions de gestion en flux

L'Assemblée départementale approuve l'adoption de deux conventions de gestion en flux pour les droits de réservation de logements sociaux, remplaçant l'ancienne gestion « en stock ».

Avec 151 droits répartis entre Gennevilliers Habitat (5-6 logements/an) et Cosivia (2 logements/an), ces accords, renouvelables sur 12 ans, s'inscrivent dans la réforme issue de la loi ELAN.

RELATIONS ET COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Rapport 26.95 – Coopération internationale - Cambodge - Programme de développement agricole - 2026

L'Assemblée départementale attribue 500 000 € (250 000 € à Agrisud et 250 000 € au GRET, plus 343 457 € de cofinancement AFD) pour le programme agricole 2026 au Cambodge, avec approbation des conventions annuelles incluant une charte de développement durable

L'Assemblée départementale approuve la prorogation du projet TETARD jusqu'au 31 décembre 2028 via un avenant avec l'AFD.

L'Assemblée départementale alloue 4 800 € supplémentaires au GRET pour un traducteur, avec approbation de l'avenant correspondant.

Rapport 26.96 – Coopération internationale - Bourse Mobilité Solidaire - 1ère session 2026 - Retrait d'une bourse de la 3e session 2025

L'Assemblée départementale approuve l'attribution de 1 600 € à deux projets de jeunes Altoséquanais (18-25 ans) partant entre avril et juin 2026, sélectionnés pour leur pertinence et leur engagement dans des missions solidaires à l'étranger, dans le cadre de la bourse Mobilité solidaire.